



## **AVIS DE TRAVAUX DANS LE SECTEUR DE LA RUE DE LA PLAGE À COIN-DU-BANC**

La Ville de Percé avise la population que la Société du chemin de fer de la Gaspésie exécutera des travaux pour la remise en état du muret de bois longeant une partie de la rue de la Plage à Coin-du-Banc et le remblayage du secteur entre la voie ferrée et le muret.

Les travaux débuteront le 9 septembre 2024 et s'échelonneront sur une période d'un mois à un mois et demi.

Le secteur touché par les travaux et le passage de machinerie et matériel se situe approximativement entre le bloc sanitaire de la Ville et la traverse du chemin de fer.

Le bloc sanitaire et le stationnement situé à proximité demeureront accessibles pour la population et les visiteurs.

Bien que la Ville ne soit pas responsable de la réalisation de ces travaux, nous vous invitons quand même à la plus grande prudence lors de vos déplacements dans ce secteur.

**Percé, le 21 août 2024.**